

Biophytis sécurise une ligne de financement obligataire non dilutive jusqu'à 1 M€

Paris, France, Cambridge (Massachusetts, États-Unis), 05 août 2025 – 23h00 – Biophytis SA ("la Société"), entreprise pionnière dans le développement de thérapies transformatrices pour l'obésité, la sarcopénie et la longévité, annonce la mise en place d'une ligne de financement obligataire d'un montant maximum de 1 million d'euros avec la société Hexagon Capital Fund, avec une première souscription de 100 000 €.

Le produit de cette ligne de financement privé fournira à Biophytis SA les ressources supplémentaires nécessaires pour financer ses activités en cours, prioritairement la poursuite du développement clinique du programme OBA101. Cette opération renforce la trésorerie de la Société et lui permet de couvrir ses besoins de financement jusqu'au premier trimestre 2026.

Ce financement prend la forme d'émissions d'obligations simples d'une valeur nominale unitaire de 1 000 euros, pouvant être souscrites par tranches minimales de 100 obligations. Cette ligne de financement est ouverte à la souscription du 5 août 2025 au 31 juillet 2026.

Chaque obligation, d'une valeur nominale de 1 000 €, arrivera à échéance à l'issue d'une période de 24 mois à compter de sa date d'émission et sera amortie sur une base mensuelle.

Les obligations porteront un intérêt annuel de 12%, avec un remboursement du capital et des intérêts effectués de manière bimensuelle. La Société pourra procéder à un remboursement anticipé sans pénalité, et aucune garantie n'est octroyée dans le cadre de ce financement.

En cas de défaut, le remboursement pourra s'effectuer en actions, sur la base du prix moyen pondéré du cours de bourse sur trois séances au choix au cours des vingt derniers jours de cotation, assorti d'une décote de 20%.

Incidence du remboursement en actions des 1 000 obligations sur la participation d'un actionnaire

L'incidence du remboursement en actions des 1 000 obligations sur la participation dans le capital d'actionnaires détenant 1% du capital de la Société préalablement à l'exercice (calculs effectués sur la base de 27 624 248 actions composant le capital au 4 août 2025), serait la suivante :

	Participation de l'actionnaire en %
Avant remboursement des 1 000 obligations en actions	1,00 %
Après remboursement des 1 000 obligations en 5 154 639 actions ¹	0,89 %

¹ nombre d'actions issues de ce remboursement calculé en fonction du cours de bourse de clôture du 4 août 2025, soit 0,194 €.

A propos de BIOPHYTIS

Biophytis SA est une société de biotechnologie en phase clinique spécialisée dans le développement de candidats médicaments pour les maladies liées à l'âge. BIO101 (20-hydroxyecdysone), notre principal candidat-médicament, est une petite molécule en développement pour les maladies musculaires (sarcopénie, phase 3 prête à démarrer, et dystrophie musculaire de Duchenne, phase 1-2 à démarrer), respiratoires (Covid- 19, phase 2-3 terminée) et métaboliques (obésité, phase 2 à démarrer).

La société est basée à Paris, en France, avec des filiales à Cambridge, dans le Massachusetts aux Etats-Unis, et au Brésil. Les actions ordinaires de la Société sont cotées sur Euronext Growth Paris (ALBPS - FR001400OLP5) et ses ADS (American Depositary Shares) sont cotées sur le marché OTC (BPTSY - US 09076G401). Pour plus d'informations, visitez le site www.biophytis.com.

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent toutes les déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Dans certains cas, vous pouvez identifier ces déclarations prospectives par l'utilisation de mots tels que "perspectives", "croit", "s'attend", "potentiel", "continue", "peut", "sera", "devrait", "pourrait", "cherche", "prédit", "a l'intention", "tendances", "plans", "estimations", "anticipe" ou la version négative de ces mots ou d'autres mots comparables. Ces déclarations prospectives sont fondées sur des hypothèses que Biophytis considère comme raisonnables. Toutefois, il ne peut être garanti que les déclarations contenues dans ces énoncés prospectifs seront vérifiées, celles-ci étant soumises à divers risques et incertitudes. Les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse sont également soumises à des risques qui ne sont pas encore connus de Biophytis ou qui ne sont pas actuellement considérés comme significatifs par Biophytis. Par conséquent, il existe ou existera des facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux indiqués dans ces déclarations. Veuillez également vous référer à la section "Risques et incertitudes auxquels la société doit faire face" du rapport financier annuel 2023 de la société disponible sur le site internet de BIOPHYTIS (www.biophytis.com) et tels qu'exposés dans la section "Facteurs de risque" du formulaire 20-F ainsi que d'autres formulaires déposés auprès de la SEC (Securities and Exchange Commission, USA). Nous ne nous engageons pas à mettre à jour ou à réviser publiquement les déclarations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations, de développements futurs ou autres, sauf si la loi l'exige.

Contact Biophytis

Relations Investisseurs

Investors@biophytis.com

US Investors

Pascal Nigen – Alpha Bronze

pnigen@alphabronzellc.com

Contact médias

Communiqué de presse

Antoine Denry : antoine.denry@taddeo.fr – +33 6 18 07 83 27

Inès de Mandiargues : ines.demandiargues@taddeo.fr - +33 6 16 16 51 78